



Agenda

**Vendredi 15, Samedi 16 et
Dimanche 17 avril**
GDP Vendôme

Dimanche 24 avril
Randonnée des Cerisiers Blancs
Comité des Jeunes

Samedi 30 avril
Fête des classes en 6

Dimanche 8 mai
Commémoration armistice 1945

Lundi 9 mai
Réunion publique au Trapèze sur
le Plan Local d'Urbanisme

Samedi 14 mai
Bessenay fête le Mai

Samedi 21 mai
Béchemel : concert

Samedi 28 mai
Judo : Repas

ZOOM sur

Le Meeting GDP Vendôme

Référence des compétitions boulistes depuis sa création en 2012, le Meeting GDP Vendôme réunit les meilleurs joueurs au monde, avec 6 nationalités représentées.

Une première étape aura lieu à Bessenay, du 15 au 17 avril.
La deuxième étape aura lieu à Saint-Maurice-l'Exil, du 8 au 10 juillet.

Le vendredi 15 avril auront lieu à la salle polyvalente de Bessenay, la Matinée Business et la conférence de presse, suivies du Tournoi Gentleman au boulodrome de la Communauté de Communes.

Les premières parties des 16 quadrettes françaises et internationales débiteront dès 9h00 samedi 16 avril au boulodrome couvert.

En parallèle de la compétition officielle sera organisé le trophée Cérifrais qui rassemblera 32 quadrettes de 3^{ème} et 4^{ème} divisions, d'abord à Sainte-Foy-l'Argentière puis dans le cadre d'honneur du Meeting GDP Vendôme au boulodrome couvert pour les phases finales le dimanche 17 avril.

Le Meeting GDP Vendôme (entrée gratuite) est un spectacle très complet : compétition, tir sportif et animations seront du programme.

Diffusion des demi-finales et finale sur l'Equipe 21 et OL TV.

Programme et informations disponibles sur :
[http://boule.bessenoise.free.fr/
meetinggdpvendome.com](http://boule.bessenoise.free.fr/meetinggdpvendome.com)

Compte rendu municipal

Présents : Mesdames et Messieurs SUBTIL, CARADOT, PROTIERE, FOREST, BORGOGNO, MARCHAND, GEOFFROY, ARQUILLIERE, BLANC, TOINON, BOSCH, CROCI, LOMBARD, MICOLON, FARGERE, FERRIERE, CHASSIGNEUX.

Excusées : Mesdames BOUYEYRON (pouvoir à P. CARADOT) et LIMOUSIN (pouvoir à K. FOREST)

Présidée par Bruno SUBTIL, Maire, la séance est ouverte à 20h30 par l'approbation du procès-verbal de la réunion précédente. Après le vote à l'unanimité de ce dernier, l'ordre du jour est ensuite abordé.

1. Vote des comptes administratifs 2015

Il est procédé au vote des comptes administratifs des budgets principal et assainissement 2015 :

Budget principal :

Excédent global de clôture :	730 463,41 €
Excédent de fonctionnement :	293 182,67 €
Excédent d'investissement :	437 280,74 €

Section de fonctionnement :

Dépenses : 1 358 459,56 €
Recettes : 1 651 732,23 €

Section d'investissement :

Dépenses : 370 235,81 €
Recettes : 807 516,55 €

Budget assainissement :

Excédent global de clôture :	168 169,57 €
Excédent de fonctionnement :	18 939,93 €
Excédent d'investissement :	149 229,64 €

Section de fonctionnement :

Dépenses : 107 682,89 €
Recettes : 126 622,82 €

Section d'investissement :

Dépenses : 82 406,02 €
Recettes : 231 635,66 €

2. Approbation des comptes de gestion 2015

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les comptes de gestion du Percepteur pour les budgets assainissement et principal de l'année 2015. Ces documents sont identiques aux comptes administratifs du Maire.

3. Affectation des résultats 2015 aux budgets 2016

Budget Principal	Excédent de fonctionnement :	293 182,67 €	Affectation en réserve d'investissement
	Excédent d'investissement :	437 2810,74 €	Report en section d'investissement
Budget Assainissement	Excédent de fonctionnement :	18 939,93 €	Affectation en réserve d'investissement
	Excédent d'investissement :	149 229,64 €	Report en section d'investissement

4. Vote des budgets primitifs 2016

Le Conseil Municipal décide **de ne pas augmenter les 3 taux d'impôts locaux** qui sont les mêmes **depuis 2002** (Taxe d'Habitation : **11,86 %** - Taxe Foncière : **14,79 %** et Taxe Foncière sur le foncier Non Bâti : **39,90 %**). Ce choix impliquera une gestion encore plus rigoureuse des dépenses de fonctionnement puisque les principales recettes liées aux dotations d'Etat continuent de baisser.

Budget principal :

Il s'élève à **1 960 100,28 €** en section d'investissement et à **1 374 901,45 €** en section de fonctionnement. L'excédent de fonctionnement du budget 2015 versé en investissement est de **293 182,67 €**. Il diminue de nouveau cette année. Un emprunt de 220 000 € permettra de financer le gros investissement des aménagements du secteur St Irénée.

Les recettes de fonctionnement sont essentiellement composées des produits issus de la fiscalité (**825 606,94 €**). Les dotations d'Etat passent de 474 409,12 € (année 2015) à 390 194,51 € (année 2016).

Investissement 2016 :

Aménagement zone St Irénée (enfouissement réseaux, sécurisation voirie, bassin d'eau pluviale,...)	1 500 000 €
Bâtiments : local chasse, travaux d'entretien dans différents bâtiments, voûte église,...	115 000 €
Voirie – Espaces verts	42 000 €
Matériel divers	20 000 €

Budget Assainissement :

Il s'élève à **224 400,98 €** en section d'investissement et à **146 863,71 €** en section de fonctionnement. La section de fonctionnement est stable. Il n'y a pas de gros programme d'investissement prévu pour cet exercice.

Etat de la dette :

Le tableau ci-dessous (données pour les communes de 2000 à 3500 habitants) montre que le niveau d'endettement de la commune reste très inférieur aux moyennes départementales, régionales et nationales. Il permet d'envisager sereinement les investissements programmés à moyen terme.

	Bessenay	Rhône	Région Auvergne Rhône Alpes	National
Annuité totale de la dette 2016	125 300 €			
Annuité de la dette par habitant	53 €	82 €	120 €	98 €
Capital restant dû par habitant	446 €	658 €	786 €	698 €

5. Participations aux syndicats extérieurs

La commune fiscalise ses participations à 4 syndicats extérieurs. Les montants dus sont répartis sur les taxes d'habitation et foncières des contribuables dans la colonne « Syndicats de communes ».

	Syndicat à Vocation Scolaire de Ste Foy l'Argentière (SIVOS)	Syndicat à Vocation Multiple de la Giraudière (SIVOM)	Syndicat des Eaux des Monts du Lyonnais (SIEML)	Syndicat Départemental d'Energies du Rhône (SYDER)
Part fiscalisée	285 €	70 000 €	6 083,91 €	79 849,19 €

Le montant total fiscalisé, inférieur à celui de 2015 (167 015,70 €) sera de **156 218,10 €** en 2016.

Les dépenses du SYDER concernent les différents investissements en renforcement ou enfouissement de réseaux électriques ainsi que la maintenance et la consommation de l'éclairage public.

6. Subventions aux associations

Le Conseil municipal fixe les subventions au titre de l'année 2016 :

SLEA	86 540,00 €	Gestionnaire du multi accueil les Griottes
MJC de l'Arbresle	37 685,92 €	Gestionnaire du périscolaire et des centres de Loisirs (soldes 2014 et 2015)
MJC de l'Arbresle	85 000 €	Gestionnaire du périscolaire et des centres de Loisirs (année 2016)
Aide à Domicile en Milieu Rural	1,20 € par repas servi	3334 repas livrés en 2015
Solidarité Partage	586,25 €	0,25 € par habitant
Association d'aide aux personnes handicapées des 3 vallées.	200 €	
Restos du Cœur	200 €	
Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré	350 €	Adhésions des enfants de 3 classes primaires
Coopérative scolaire	3 600 €	Voyage à Paris pour 2 classes primaires (60 € par enfant)
Coopérative scolaire	300 €	Acquisition d'ouvrages
Coopérative scolaire	1 000 €	Noël : 100 € par classe + classe IME
Conseil de Parents d'Elèves	250 €	Participation à l'achat des livres offerts aux élèves de CM2
Association Béchamel	500 €	Organisation de la Fête de la Musique
Echo des Vallons	1 000 €	Prestations aux différentes manifestations
Société de Boules	4 000 €	Organisation GDP Vendôme
Société Protectrice des Animaux	657,72 €	Convention (0.28 € par habitant)
Centre de soins pour oiseaux sauvages (basé à St Forgeux)	234,50 €	Convention (0.10 € par habitant)

7. Affectation du produit des concessions du cimetière

Depuis la loi du 6 décembre 1843, le produit des concessions cimetière était réparti entre le budget principal (2/3) et celui du Centre Communal d'Action Sociale (1/3). Une loi du 21 février 1996 a abrogé cette disposition et permet aux communes d'enregistrer toute la recette sur leur budget principal. Il est donc décidé qu'à partir du 1^{er} avril 2016, la totalité des recettes de vente et renouvellement des concessions du cimetière sera comptabilisée sur le budget principal. Celui-ci versera au budget du CCAS la subvention d'équilibre nécessaire.

8. Tarif sur la taxe de traitement des eaux usées

En vue d'un rapprochement au 1^{er} janvier 2017 ou au 1^{er} janvier 2018 lors de la prise de compétence obligatoire par la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle (CCPA) pour ce qui concerne l'eau et l'assainissement, il est nécessaire de mettre à niveau la taxe de traitement des eaux usées facturée en fonction de la consommation d'eau potable.

En effet, la moyenne constatée sur les communes du Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Bassin de l'Arbresle (SIABA) est de 1,60 € par m³ alors que le montant actuel pour la commune est de 0,96 € par m³. Il est donc proposé de fixer le tarif à 1,30 € par m³ à compter du 1^{er} juillet 2016 et de prévoir la mise à niveau à 1,60 € par m³ au 1^{er} janvier 2017.

9. Groupement de commandes pour une étude financière concernant le transfert de compétences eau et assainissement

Toujours dans le cadre de la future prise de compétence eau et assainissement par la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle, une étude financière sur le sujet doit être lancée rapidement. Le SIABA et la CCPA ont proposé aux communes de former un groupement de commandes afin de réaliser cette étude qui permettra de voir les impacts pour les uns et pour les autres de cette modification imposée par la loi NOTRe. La CCPA sera le coordonnateur du groupement et à ce titre sera chargée de signer le marché et d'en suivre les différentes formalités.

10. Demande de subvention au titre de la Réserve Parlementaire

Dans le cadre des travaux qui vont être réalisés pour l'aménagement du secteur de St Irénée, une dotation parlementaire de 20 000 € a été attribuée par le Sénateur Michel Mercier. Le dossier correspondant sera transmis à ses services pour permettre la prise en charge de ces travaux.

11. Demande de subvention au titre du fonds de soutien à l'investissement public local

Dans le cadre de son budget 2016, l'Etat a mobilisé une enveloppe en faveur des projets portés par les communes. A ce titre, la commune peut espérer bénéficier d'une subvention pour le projet de St Irénée qui va apporter de la sécurité dans les différentes formes de mobilité entre le centre du village et le complexe sportif.

12. Travaux des commissions

○ Bâtiments Communaux – Assainissement

Assainissement et voirie St Irénée : l'analyse des offres des entreprises ayant répondu à la consultation est en cours par le bureau d'études.

Voûte de l'église : l'entreprise Guillin intervient actuellement au niveau de la voûte pour purger et piquer les joints défectueux et regarnir les fissures au plâtre avant d'appliquer un enduit à la chaux.

Local « théâtre » de la Brévenne : un devis est en attente pour la modification du toit qui est régulièrement détérioré par les camions venant utiliser le pont bascule.

Travaux peinture : la restauration d'une salle de classe sera réalisée par l'entreprise FRENAY pour 2 752 € TTC et les travaux à la Salle Polyvalente et à la Salle des Fêtes seront réalisés par l'entreprise DEVOISIN pour 3 303 € TTC.

Local chasse : il sera construit aux abords du terrain de football en gorre et sa surface sera voisine de 60 m². Le cabinet Joël SEON a été mandaté sur le projet pour réaliser les plans, le dépôt du permis de construire, l'estimatif des travaux et le dossier de consultation des entreprises.

○ Voirie – Environnement – Agriculture

Travaux voirie CCPA catégorie 1 : les travaux seront réalisés rue Chanel avec la mise en séparatif, la création d'une zone 20 et la suppression des trottoirs.

Travaux voirie CCPA catégorie 2 ; les travaux prévus cette année concernent la poursuite de la réfection de la Montée de Bernay. Le budget estimatif étant d'environ 38 000 € HT pour une dotation annuelle de 30 000 €, il est prévu d'utiliser 8 000 € sur la dotation 2017 afin de terminer complètement ce chantier.

Travaux d'enrobés : la campagne d'enrobés à froid et d'emplois partiels sur les différents chemins communaux se fera courant mai.

Brigades Vertes : leur intervention a permis de réaliser des travaux sur les Chemins du Chapuis et de la Roue, sur le terrain du bassin de rétention à la Drivonne et sur le remodelage des bosses aux Pinatées.

Fleurissement : la réalisation du livret est en cours pour sa remise au jury régional début juillet.

Rallye de Charbonnières : il passera sur notre commune le **vendredi 22 avril**. La route de Montrottier sera fermée de **12 h 30 à 22 h 30** car il y a deux passages cette année : départ 1^{ère} course à 14 h 14 et 2^{ème} course à 19 h 35. Des séances de reconnaissance sont prévues le **samedi 16 avril** (9 h – 20 h) et le **mercredi 20 avril** (8 h – 19 h).

Zone artisanale des Garelles : pour répondre à des problèmes de sécurité, des panneaux « 70 » seront prochainement installés sur la route départementale et un busage des fossés a été demandé au Département entre l'entrée de la zone artisanale et la route des bancs de pierre.

○ Equipements de communication – Bibliothèque

Syndicat Départemental d'Electrification du Rhône : les devis sont en attente pour la poursuite de l'extinction de nuit de l'éclairage public sur certains secteurs.

Parc informatique école : divers dysfonctionnements ont été résolus récemment lors du passage de l'entreprise NC2 en charge de la maintenance informatique. Le budget prévoit la poursuite de l'équipement en tableaux numériques pour 2 classes de l'école.

Bibliothèque : la séance dédicaces du samedi 19 mars s'est très bien déroulée avec Benoit et Isabelle Collombat et Virginie Ollagnier, tous auteurs régionaux. Un spectacle « Papa » sera présenté le **vendredi 8 avril à 18 h 30** à la salle des fêtes dans le cadre des manifestations « Entre deux nuits ».

○ Information – Tourisme

Mémo des associations : un nouveau fascicule remplacera le traditionnel mémo des Associations. La diffusion est prévue avec le compte-rendu du conseil de juin.

Totem à l'entrée la Brévenne : la commission fera une proposition lors de la prochaine séance du conseil municipal.

○ Manifestations – Vie Associative

Bessenay fête le Mai : la commission poursuit la préparation de la **journée du 14 mai**, sur le même principe qu'en 2015 avec le marché aux fleurs, les produits du terroir et le concours de compositions florales amateurs adultes et enfants. Des animations sont prévues avec Naturama (environnement) et du modélisme

Vogue : suite aux diverses réunions avec les jeunes, une association « des jeunes vogueurs de Bessenay » a été créée avec les 18 ans. Chaque année, le bureau sera actualisé avec la nouvelle classe. Les jeunes de cette année ont déjà de nombreuses idées d'animations.

○ Enfance – Jeunesse – Affaires scolaires

Burl'ados : un bilan positif est dressé de la journée éco-citoyenne du **12 mars**, même si on peut regretter le manque de participants. Une trentaine de personnes se sont tout de même retrouvées sur les différents circuits préparés pour ramasser les déchets dans la commune. La MJC avait préparé un jeu de piste pour les plus jeunes. Au City Stade, les jeunes ont planté un mûrier-platane dans le cadre de l'opération « un arbre pour le climat ». Une plaque commémorative a été réalisée par les Ateliers d'Apprentissage de la Giraudière.

Le groupe poursuit par ailleurs son projet de Skate Park et travaille sur une idée de tournoi sportif pour les adolescents de la commune.

Conseil d'Ecole les Echaras : il a eu lieu le 22 mars dernier. L'accent a été mis sur les mesures de sécurité imposées suite aux attentats de novembre 2015. Différents exercices ont déjà eu lieu (ou doivent être réalisés) pour l'évacuation ou à la mise en sécurité des enfants.

Le voyage scolaire est toujours prévu à Paris du 10 au 13 mai prochain.

Centre de Loisirs : une rencontre a été programmée avec la nouvelle directrice et le responsable de la MJC de L'Arbresle afin de faire le point sur le fonctionnement et pour présenter le budget 2016.

○ Urbanisme - Economie

Modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) : le dossier a été transmis aux personnes publiques associées (Etat, Chambres Consulaires, CCPA,...). L'enquête publique d'une durée d'un mois se déroulera avant l'été. Une **réunion publique** de présentation de la **modification du PLU** et du **projet d'aménagement du secteur St Irénée** aura lieu le **lundi 9 mai à 20 h 00** au Trapèze.

Maison de la Santé : la réunion de présentation du 7 mars avec les professionnels de santé et SEMCODA a été constructive. Les personnes intéressées sont en train de travailler avec le bureau d'architectes pour évaluer leurs besoins. Une prochaine réunion est prévue le **lundi 25 avril à 20 h 00 en mairie**.

13. Infos Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle

Lors du vote des budgets 2016, les élus ont décidé les maintiens des taux de la taxe d'habitation (7,03 %), de la taxe foncière non bâti (1,89 %), de la taxe de cotisation foncière des entreprises (24,96 %), de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (9,2 %) ainsi que le maintien des tarifs de l'assainissement non collectif.

14. Questions diverses

Permis de construire déposé:

Nom	Adresse terrain	Objet	Déposé le
BLANC Fabrice et Maëlle BIBOST	Rue du Prado	Modification concernant les menuiseries et la toiture de l'auvent voiture.	07/03/2016 et accordé le 24/03/2016

Infos Mairie

○ Inscriptions à l'école de Bessenay « Les Echaras »

Pour les enfants nés en 2013 et avant

Nous pouvons pré-inscrire les enfants nés avant septembre 2014 mais les inscriptions définitives se feront sous réserve des places disponibles par ordre d'ancienneté dans l'année.

Les inscriptions à l'école primaire (classes enfantines + classes élémentaires) auront lieu :

La semaine du 26 au 29 avril 2016 :

Mardi 26 avril	de 16 H 30 à 18 H 30
Mercredi 27 avril	de 11 h 30 à 13 H
Jeudi 28 avril	de 8 H 30 à 12 H et de 13 H 30 à 17 H 30
Vendredi 29 avril	de 11 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 30

Ou sur rendez-vous par Mail : ce.0693895j@ac-lyon.fr ou 04 74 70 85 45 (pendant les horaires d'inscription)

Se munir des documents suivants :

- Livret de famille ;
- Carnet de santé (ou photocopie) à jour des vaccinations obligatoires (DT polio) ou certificat médical de contre-indication à ces vaccinations ;
- Certificat de radiation de l'école précédente pour les enfants déjà scolarisés.

NB : les enfants déjà scolarisés à l'école *les Echaras* n'ont pas besoin d'être réinscrits y compris les enfants de GS qui passent automatiquement en CP.

○ **Cimetière :** en raison de vols sur les concessions, il a été décidé de fermer à clef le portail donnant accès au nouveau cimetière.

Infos Associations

○ Tennis club Bessenois :

2016 est l'année des 30 ans du club. Nous vous préparons une journée et une soirée inoubliables ! Alors retenez dès à présent la date du 24 septembre sur vos agendas. Des surprises, du tennis ballon... et au repas du soir, le tennis club fera son cirque !!

Alors, nous vous espérons nombreux pour souffler les bougies du tennis.

○ Classe en 6 :

Conscrites, Conscrits, nous vous donnons rendez-vous **samedi 30 avril pour le Fête des Classes** et dimanche 1^{er} mai pour le retinton. Si vous êtes de la 6 et que vous avez été oubliés, n'hésitez pas à nous contacter:

Thomas : tchazaud@hotmail.fr, 06.69.73.71.75 ou Arnaud : tchaff@hotmail.fr, 06.86.82.89.16

Infos diverses

○ **Martine CHAZAUD et toute sa famille** remercient toutes les personnes ayant pris part à leur peine lors du décès de **Jean-Marc**, par leurs messages, leurs témoignages, leurs fleurs, et leur gentillesse. Nous avons été très sensibles par votre présence, si nombreuse, pour accompagner Jean-Marc vers sa dernière demeure.

○ Boutique Amandiline Prêt à Porter Hommes Femmes Enfants

10 Rue du Nord, dans les locaux de CIDF Textile à BESSEY

Ouvert du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 / Le samedi sur RDV - 06.80.67.62.87

○ Nous tenons à prévenir que le **week-end du 23 et 24 avril**, la tranquillité du hameau de Bernay risque d'être perturbée à l'occasion de notre renouvellement de participation à "**de ferme en ferme**". A cette occasion, si vous voulez découvrir les plantes aromatiques, n'hésitez pas à venir faire un tour en privilégiant si possible le samedi qui devrait être plus accessible... Nous nous excusons par avance pour la gêne occasionnée...
Famille MOREL **Arom'a Pothu 5 chemin des Fayes à Bernay** 06 10 01 86 32 aromapothu@gmail.com

○ **Nouveau** - depuis le 1^{er} mars : **ML motoculture** 4 rue Saint Irénée Bessenay
adresse mail : mlmotoculture@outlook.fr numéro de téléphone : 09 70 90 36 40
J'interviens sur toute la motoculture, les quads et cyclos ainsi que le petit matériel de chantier.
Vente et réparation, neuf et occasion, soudure. Je fais l'enlèvement de matériel à domicile. Nicolas Sage.

○ **Salon Nuances** : Suite au succès des lundis sans RDV dans votre salon, notre équipe est heureuse de vous accueillir les mardis et mercredis de 9h à 12h quand vous le souhaitez sans Rendez-Vous dès lundi 4 avril 2016. Merci de votre fidélité. Sylvie, Mireille, Géraldine.

○ **De l'Homme au Cheval : qu'est-ce que le Shiatsu** ? le terme shiatsu signifie « pression des doigts » en japonais. Il vient de la massothérapie chinoise et est une partie de la médecine traditionnelle chinoise.
Comment agit-il ? ce jeu de pression-relâchements redonne souplesse aux systèmes articulaires et veineux ; et permet une décompression des terminaisons nerveuses, ainsi qu'une profonde détente et récupération suite à un effort physique. Le but ultime du shiatsu est d'entretenir la bonne santé, plutôt que de soigner des maladies.
Installation prochaine à Bessenay en fin d'année 2016. Je cherche des cobayes humains pour m'exercer :
Béatrice ANDRONNET 06.32.17.33.13 beatrice.andronnet@hotmail.fr

○ **Secours Catholique de l'Arbresle : Créons des liens intergénérationnels**,
Dans notre société nous constatons que des familles se sentent seules, isolées, éloignées de leurs proches pour de multiples raisons, et manquent de liens familiaux et affectifs. Des grands parents souhaitent avoir des contacts avec des petits enfants et les enfants qui ne connaissent pas la joie de partager des moments privilégiés avec des personnes d'une autre génération.
L'équipe du Secours Catholique de l'Arbresle se propose de mettre en lien les uns et les autres. Une rencontre sera organisée pour partager sur ce projet et recueillir les souhaits des personnes intéressées.
Si ce projet vous intéresse, contacter le secours catholique de l'Arbresle tel 07.88.10.54.79 /04.74.72.58.36
sc.larbresle@laposte.net

Le parrain du Meeting GDP Vendôme

Sébastien OGIER

Sébastien Ogier, né le 17 décembre 1983 à Gap dans les Hautes-Alpes, est un pilote de rallye français. Triple champion du monde des rallyes en 2013, 2014 et 2015 avec Volkswagen Motorsport, Sébastien Ogier participera au Gentleman mais aussi à la compétition officielle au sein de l'équipe Lyon Sport Métropole. Le haut-alpin pourra ainsi faire admirer ses qualités de joueurs de boules et pourrait en étonner plus d'un !!!



Mairie de Bessenay
mairie@mairie-bessenay.fr
Tél. 04 74 70 80 07
Horaires :
Lundi : 13h30/18h30
Mardi au jeudi : 8h30/12h00
Vendredi : 8h30/12h00 et 13h30/18h30
Site : www.mairie-bessenay.fr